



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 avril 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 avril 2017, à 19 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Line Allard, directrice générale adjointe et greffière.

2017-04-101

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 avril 2017, tel que rédigé.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 avril 2017, tel que rédigé :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LÉGISLATIF**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017
 - 3.2 Dépôt de la correspondance
 - 3.3 Approbation du bon de commande adm-000031 – Me Martin Filion, avocat
4. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Ratification de mouvement de personnel pour le mois de mars 2017
 - 4.2 Permanence d'une préposée restaurant occasionnelle
 - 4.3 Ratification du contrat de travail de Michel Bélanger, directeur du Service sécurité incendie
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation de la liste de déboursés et transferts budgétaires numéro 2017-04
 - 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier pour le mois de mars 2017 et autorisation de paiement
 - 5.3 Budget de petite voirie
 - 5.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
 - 5.5 Approbation du rapport financier au 31 décembre 2016

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE

6.1



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

7.1

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

8.1

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

10.1 Office municipal d'habitation de Saint-Polycarpe – contribution municipale pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et autorisation de paiement

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Demande de dérogation mineure numéro 2017-02 pour le lot 3 766 298 (1232, rue Bourgon)

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Contrat de services entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Chantal Besner, consultante et autorisation du signataire

12.2 Adoption de la grille tarifaire du camp de jour 2017

12.3 Demande d'aide financière – Municipalité de Saint-Zotique – Bal des élus

12.4 Demande d'aide financière – Diabète Suroît

12.5 Demande d'aide financière – OVPAC

12.6 Demande d'aide financière – Ville de Pincourt – Soirée souper théâtre

12.7 Demande d'aide financière – Les citoyens au courant – prêt de la salle

13. RÈGLEMENTS

13.1 Adoption de la Politique numéro 12 – affichage Centre sportif Soulanges

13.2 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier

13.3 Adoption du Règlement numéro 155-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité

13.4 Adoption du Projet de règlement numéro 110-2012-01 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 110-2012 afin de modifier la cartographie et les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

13.5 Adoption du Projet de règlement numéro 111-2012-02 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

13.6 Adoption du Projet de règlement numéro 112-2012-02 modifiant le règlement de lotissement numéro 112-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

13.7 Adoption du Projet de règlement numéro 113-2012-06 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de modifier la cartographie et le cadre normatif pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

13.8 Adoption du Projet de règlement numéro 114-2012-02 modifiant le règlement de construction numéro 114-2012 afin de modifier les libellés concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Coop CSUR – demande d'appui pour la demande de subvention « Brancher pour innover »

14.2 Résolution d'appui : dénonciation des nouveaux critères de performance pour la redistribution 2017 à la suite de la modification au programme de redistribution des redevances à l'élimination

15. PAROLE AUX CONSEILLERS

16. PAROLE AU MAIRE

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-102

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
2016/12/21	Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation	Aide financière	Francine Charbonneau, ministre
2017/03/08	Ministère de la Famille	MADA	Francine Charbonneau, ministre John Bédard, dir. OMS
2017/03/20	Coalition québécoise pour le contrôle du tabac	Mesures de santé publique	Flory Doucas, Codirectrice et porte-parole
2017/03/22	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Séances extraordinaires par voie électronique	Julie Thivierge, adjointe

2017-04-103

APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-000031 – ME MARTIN FILION, AVOCAT

Le bon de commande numéro ADM-000031 relatif à Me Martin Filion, avocat au montant de 7 645,75 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-000031 relatif à Me Martin Filion, avocat, au montant de 7 645,75 \$ relativement au dossier d'acquisition des lots 3 765 098 et 3 766 309 ;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 7 645,75 \$, incluant les taxes applicables, à Me Martin Filion, avocat, par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le règlement d'emprunt numéro 147-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-104

RATIFICATION DE MOUVEMENT DE PERSONNEL POUR LE MOIS DE MARS 2017

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-105

PERMANENCE D'UNE PRÉPOSÉE RESTAURANT OCCASIONNELLE

CONSIDÉRANT l'embauche de Linda Chartrand au poste de préposée restaurant occasionnelle le 28 août 2016;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de 90 jours travaillés vient à échéance;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

Que Linda Chartrand obtienne sa permanence à compter du 11 avril 2017 et qu'elle assume la fonction de préposée restaurant occasionnelle, classe 2, échelon 3;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-106

RATIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe, conjointement avec les Municipalités de Saint-Clet et de Rivière-Beaudette, ratifie le contrat de travail de Michel Bélanger, directeur du Service de sécurité incendie à compter du 1^{er} août 2017 selon les termes et conditions prévus au contrat de travail à intervenir entre les parties;



N° de résolution
ou annotation

2017-04-107



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier, à signer le contrat de travail donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2017-04

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés et transferts budgétaires inscrits à la liste numéro 2017-04 au montant de 294 428,78 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2017-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-108

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LE MOIS DE MARS 2017 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 217,43 \$ pour le mois de mars 2017, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de mars 2017 d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de dépenses du mois de mars 2017 au montant de 217,43 \$ à Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-130-00310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-109

BUDGET DE PETITE VOIRIE

CONSIDÉRANT les travaux de voirie prévus en 2017, soit des travaux de bordures du chemin Saint-Philippe ainsi que le remplacement d'un ponceau sur la montée Léger;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont devenus nécessaires et visent à améliorer la sécurité ou la fonctionnalité de ces voies de circulation;

CONSIDÉRANT que les coûts totaux de ces travaux sont estimés à près de 200 000 \$;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE DEMANDER un budget de petite voirie dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) à la députée



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

de Soulanges, Madame Lucie Charlebois, pour effectuer les travaux de bordures du chemin Saint-Philippe ainsi que le remplacement d'un ponceau sur la montée Léger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-110

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, pour l'année civile 2016, une compensation de 88 908 \$ pour l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE ce montant vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les annexes A et B du programme sont remplacés et que l'information concernant l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts doit se retrouver au rapport financier;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification du transport de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-111

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU que l'auditeur indépendant de la Municipalité a fait rapport au conseil municipal conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*

ATTENDU que la Municipalité confirme la réception des documents et y donne le suivi exigé par la loi;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2016, tel que présenté, dont « l'État de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales / exercice terminé le 31 décembre 2016 » démontrant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 347 614 \$ (ligne 27 de la page 8).

DE DÉPOSER le rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers, préparé par la firme Goudreau Poirier et signé en date du 10 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-112

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-POLYCARPE – CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Saint-Polycarpe a transmis à la Municipalité de Saint-Polycarpe le calcul des contributions municipales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le calcul des contributions municipales de 10 846 \$ au déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-Polycarpe pour l'année 2017;

QUE le conseil municipal autorise le paiement au montant de 10 846 \$ représentant le calcul des contributions municipales à l'Office municipal d'habitation de Saint-Polycarpe par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-520-00959.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-113

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2017-02 POUR LE LOT 3 766 298 (1232, RUE BOURGON)

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2017-02 présentée devant ce conseil.

Monsieur Daniel Graham fait part de ses observations et demande des informations supplémentaires.

Monsieur Denis Barolet s'informe quant à l'absence de demande de permis de construction.

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 17 mars 2017 par Grains J.P inc., représenté par Simon Poirier, pour le lot 3 766 298 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à régulariser l'agrandissement en cours d'un bâtiment accessoire abritant un dépoussiéreur qui augmentera la superficie de l'usage dérogatoire (entreposage du grains) en zone résidentielle de 13,01 mètres carrés, alors que l'article 6.1.4 du règlement de zonage 113-2012 et ses amendements interdit toute extension de l'usage silos à grains situé en zone résidentielle;

CONSIDÉRANT QUÉ cet agrandissement vise uniquement à réduire la quantité de poussière dispersée dans ce secteur résidentiel et ne permet aucune augmentation de la capacité d'entreposage du grain;

CONSIDÉRANT QUE la superficie additionnelle demandée est mineure;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme,

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE REPORTER cette demande de dérogation mineure à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-114

CONTRAT DE SERVICES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET CHANTAL BESNER, CONSULTANTE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE CONCLURE un contrat de services avec Chantal Besner, consultante, afin d'offrir aux citoyens une activité de formation intitulée « Je me garde seul » au montant total de 300 \$, incluant les taxes applicables, le tout tel que décrit au contrat;

D'AUTORISER le directeur du Services des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Martin Desrosiers à signer le contrat à intervenir entre la Municipalité et Chantal Besner, consultante, donnant plein effet à la présente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-115

ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU CAMP DE JOUR 2017

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la grille tarifaire ci-dessous, relativement au camp de jour 2017,
à savoir :

	RÉS.	NON-RÉS.
1er enfant	395 \$	810 \$
2e enfant +	355 \$	810 \$
Service de garde	5 \$ / enfant / bloc	
Chandail du camp de jour	Inclus dans coût d'inscription	
Sorties	optionnelles	optionnelles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-116

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE - BAL DES ÉLUS

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Zotique a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Zotique dans le cadre de l'événement Bal des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-117

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DIABÈTE SUROÏT

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de Diabète Suroît a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de Diabète Suroît dans le cadre de leur campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-118

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - OVPAC

ATTENDU QU'une demande d'aide financière d'OVPAC a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2017-04-119



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière à OVPAC dans le cadre de leur 28^e édition du tournoi de golf et soirée casino.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VILLE DE PINCOURT – SOIRÉE SOUPER THÉÂTRE

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Municipalité de Pincourt a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien
appuyée par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière à la Ville de Pincourt dans le cadre de leur soirée souper théâtre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-120

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LES CITOYENS AU COURANT – PRÊT DE SALLE

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme Les citoyens au courant a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 135 \$ à l'organisme Les citoyens au courant, représentant le coût de la location de la salle du Centre sportif Soulanges pour la tenue d'une conférence sur le dossier Énergie Est et qui aura lieu le mardi 23 mai prochain;

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière à même le poste budgétaire numéro 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-121

ADOPTION DE LA POLITIQUE NUMÉRO 12 RELATIVEMENT À L'AFFICHAGE AU CENTRE SPORTIF SOULANGES

ATTENDU QU'une copie de la Politique numéro 12 relativement à l'affichage au Centre sportif Soulanges a été remise à tous les membres du conseil;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte la Politique numéro 12 relativement à l'affichage au Centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-122

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Avis de motion est donné par le conseiller Gaëtan Prud'homme sur la présentation d'un futur règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier.



2017-04-123

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 155-2017 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 155-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 155-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-124

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 110-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 110-2012 AFIN DE MODIFIER LA CARTOGRAPHIE ET LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 110-2012-01 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 110-2012 afin de modifier la cartographie et les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 110-2012-01 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 110-2012 afin de modifier la cartographie et les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-125

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-2012-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 111-2012 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 111-2012-02 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 111-2012-02 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-126

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 112-2012-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 112-2012 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 112-2012-02 modifiant le règlement de lotissement numéro 112-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller William Martines,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 112-2012-02 modifiant le règlement de lotissement numéro 112-2012 afin de modifier les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-127

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2012-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012 AFIN DE MODIFIER LA CARTOGRAPHIE ET LE CADRE NORMATIF POUR LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 113-2012-06 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de modifier la cartographie et le cadre normatif pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 113-2012-06 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de modifier la cartographie et le cadre normatif pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2017-04-128

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 114-2012-02
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 114-2012
AFIN DE MODIFIER LES LIBELLÉS CONCERNANT LES ZONES
POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN**

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 114-2012-02 modifiant le règlement de construction numéro 114-2012 afin de modifier les libellés concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 114-2012-02 modifiant le règlement de construction numéro 114-2012 afin de modifier les libellés concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-129

**COOP CSUR – DEMANDE D'APPUI POUR LA DEMANDE DE
SUBVENTION « BRANCHER POUR INNOVER »**

CONSIDÉRANT que la Coop-CSUR étudie la possibilité d'étendre son réseau de fibre optique jusqu'à Saint-Polycarpe afin de desservir le noyau de la municipalité ainsi que les chemins et les rues plus éloignés dans le but d'offrir un service Internet de qualité à la majorité de la population;

CONSIDÉRANT que pour déployer la fibre optique jusqu'à Saint-Polycarpe, la Coop-CSUR prépare une demande de subvention aux programmes fédéral et provincial « Brancher pour innover » et que le programme exige un engagement des municipalités ciblées pour brancher au moins une institution d'ancrage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe est fière de pouvoir offrir des services de télécommunications sur fibre optique à pratiquement toute sa population, elle consent à appuyer la demande de la COOP-CSUR;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller William Martinez
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Saint-Polycarpe appui la COOP-CSUR dans leur demande de subvention et s'engage à faire brancher au moins une institution d'ancrage dès lors que le service sera offert dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-130

**DEMANDE D'APPUI – DÉNONCIATION DES NOUVEAUX CRITÈRES DE
PERFORMANCE POUR LA REDISTRIBUTION 2017 À LA SUITE DE LA
MODIFICATION AU PROGRAMME DE REDISTRIBUTION DES
REDEVANCES À L'ÉLIMINATION**

CONSIDÉRANT la demande d'appui par la résolution numéro 2017-03-103 de la MRC de la Haute-Yamaska;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la demande d'appui par résolution numéro 17-03-22-14 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du nouveau cadre normatif du Programme de redistribution des redevances à l'élimination du 1^{er} novembre 2016;

CONSIDÉRANT que ce nouveau cadre normatif pénalisera les MRC et les municipalités du fait que les modifications apportées agissent rétroactivement sur les données 2016, n'ayant laissé aucun temps d'ajustement et, d'autre part, ampute des revenus importants sans les avoir prévus avant la préparation des budgets 2017;

CONSIDÉRANT que cette situation ajoute un fardeau fiscal aux citoyens ainsi qu'à toutes les MRC et municipalités ayant déployé des efforts pour mettre en valeur les matières résiduelles et organiques;

CONSIDÉRANT que les Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC sont conçus afin de rencontrer les orientations gouvernementales voulant que les matières résiduelles soient détournées de l'enfouissement d'ici 2020;

CONSIDÉRANT que cette intégration entrera progressivement en vigueur à compter de la redistribution 2017, sur la base des mesures en place dans l'année de référence précédente, soit 2016;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPUYER la MRC de la Haute-Yamaska en dénonçant la discrimination du nouveau cadre normatif du Programme de redistribution des redevances aux municipalités pour l'élimination des matières résiduelles et;

DE DEMANDER au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de revoir ses incitatifs afin de tenir compte des efforts considérables déployés par les MRC et les municipalités pour recycler les matières résiduelles et organiques;

DE DÉPLORER auprès du MDDELCC que les MRC et les municipalités sont pénalisées du fait que les modifications apportées au cadre normatif agissent rétroactivement sur les données de 2016, n'ayant laissé aucun temps d'ajustement et, d'autre part, ampute le budget 2017 de revenus importants sans avoir été prévues avant la préparation des budgets 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Aucune intervention

PAROLE AU MAIRE

- Obtention d'une subvention dans le cadre MADA
- Règlements d'urbanisme – assemblée de consultation publique – 4 mai 2017
- Affaissement du ponceau de la montée Léger
- Soirée des bénévoles
- Dépôt des états financiers



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Analyses de sol – Béton Brunet
- Coop CSUR – fibre optique
- Bon de commande 000031 – Martin Filion, avocat
- Contribution municipale – OMH Saint-Polycarpe
- Avis de motion – règlement élargissant les pouvoirs du directeur général
- Bâtiments municipaux
- Bassin d'eau
- Rue Sainte-Catherine vs chemin Sainte-Catherine
- Intersection rue et chemin Sainte-Catherine
- Réunion sur le budget
- 1232, rue Bourgon
- Nids de poule
- Futur aréna à la Municipalité de Saint-Zotique
- Borne électrique
- Parc de la Nouvelle-Longueuil vs responsabilité accident

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 23, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 10 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier